eu un rôle aussi actif, elle s'est contentée de donner les conseils que l'on sait, et c'est Mme Houziaux qui alla le première dans la cour et découvrit le cadavre.

Un détail qui n'échappa point à Mme Houziaux, c'est avec quelle insistance et peut-on dire avec quel dédain elle accueillit les observations émises par un témoin : « *Ne marchez pas dans le sang !* ». Marie Ducoin posa résolument ses pieds chaussés de pantoufles éculées dans cette mare épaisse. S'attirant d'autres remarques de la part de gens quelque peu outrés de son geste et auxquels elle répondit : « *Si on prend ses empreintes on dira que c'est nous !* »

D'autre part, la fille de Mme Houziaux a reçu l'après-midi du crime, sa tante Ducoin, vers 16 heures, tremblante et défigurée. « *On aurait dit qu'elle avait fait un mauvais coup* ».

L'enquête, on le conçoit, mérite d'être plus approfondie, c'est ce à quoi s'attache actuellement la brigade mobile qui fait la navette entre Arras et Bailleul.

Quant à Lucienne Wattebled, elle est actuellement à l'Institution Sainte-Agnès et elle ne veut plus se trouver en présence de sa mère qu'elle traint beaucoup

IL FAUT ATTENDRE

Les présomptions les plus graves pèsent sur Mme Ducoin en dehors des accusations formelles de sa fille. C'est dans ces conditions que M. Masson, juge d'instruction, a entendu samedi matin l'auteur présumé du crime et son fils Robert.

M. Mariani, inspecteur de la brigade mobile, a porté à Paris, au service de l'identité judiciaire, que dirige avec tant de compétence M. Bayle, l'arme probable du crime : un marteau fraîchement lavé sur lequel furent relevées deux taches suspectes. On attend tout de cet examen qui sera une preuve irréfutable dans cette mystérieuse affaire.

A 17 heures, sous la surveillance des inspecteurs Mariani et Faisset, la femme Ducoin a été conduite, en auto, à la prison de Saint-Nicaise à Arras. Son fils Robert Henry qui avait été gardé à vue par la police a été laissé en liberté et l'enquête continue.

La double noyade au large de Boulogne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Malgré les supplications de sa maman, sans une hésitation, Miss Ledger, bonne nageuse, s'aventura sur le brise-lames ; tendant la main à l'homme qui s'agitait désespérément dans l'eau, elle s'efforça de le secourir. Hélas, à son tour, une vague déferla et l'emporta sous les yeux de sa pauvre maman qui se trouva mal et des quelques témoins de ce drame rapide.

L'héroïsme d'une jeune fille

Allait-elle donc périr, victime de sa courageuse tentative de sauvetage ? Les témoins de la tragique scène la virent nager désespérément vers l'homme en danger, puis sans doute, sentant ses forces diminuer, revenir vers la falaise.

A un certain moment, le chien berger la rejoignit, et mu par l'instinct de la conservation, lui mit ses pattes sur le corps, semblant chercher un point d'appui. Hélas, tenir par une mer pareille était surhumain, surtout à un endroit redouté pour les violents courants et les tourbillons.

A ce moment, sortant de chez lui du 342 du boulevard Sainte-Beuve, un Anglais, contrôleur à bord du paquebot « Engadine », M. Mason Sprindggey, 36 ans, eut l'attention attirée par les cris affolés des témoins.

Le récit d'un sauveteur malheureux

A son domicile où il a dû s'aliter, et on nous avons pu le rencontrer, M. Sprindggey nous fit le récit suivant, qui sera la meilleure relation des courageuses tentatives qu'il accomplit :

« Je me préparai à aller prendre mon service à bord de l'« Engadine » et j'avais sorti ma bicyclette, quand au seuil de la porte, j'eus mon attention attirée par des cris provenant de personnes stationnant face à l'octroi du Moulin Wibert. Jetant un regard au pied de la falaise, j'aperçus, se débattant parmi les vagues d'une mer démontée, un chien d'abord, puis un homme. Connaissant particulièrement le danger des courants à cet endroit, en hâte je demandai à mon épouse d'aller chercher une corde, puis je descendis l'escalier, face à l'octroi, pour porter secours à l'homme qui était dans les flots.

M. SPRINDGGEY

« Bon nageur, je n'hésitai pas : d'un coup de canif je coupai les lacets de mes souliers, puis enlevai mon pantalon ; sitôt fait, je me lançai à l'eau, mais la corde qui me fut d'abord apportée était trop courte. Etouffé par mon faux-col, je dus rebrousser chemin, c'est alors que j'aperçus une jeune fille luttant désespérément contre les vagues. Une seconde fois je repartis, j'allais être plus heureux. Tout en étant agrippé d'une main à la corde que d'un brise-lames un témoin, M. Lucien Lhotellier, chauffeur au garage André, faisait des efforts surhumains pour maintenir, je nageai vigoureusement vers la femme en danger ; mes efforts furent couronnés de succès, car je sentis une main qui étreignait celle des miennes restée libre.

« Malgré la fatigue, le courant, les éléments déchaînés, je revins vers l'escalier en tirant sur la corde ; j'eus l'impression un moment que la jeune fille était sauvée, car une personne qui se trouvait sur le brise-lames avait pu la saisir. Hélas ! une lame plus forte que les autres vint renverser tout le monde et en l'espace d'une seconde la malheureuse Mary Ledger était emportée par le ressac à vingt mètres de là.

« Quoique épuisé, meurtri par de longues blessures faites par les rochers sur la poitrine et sur diverses parties du corps, j'allai une troisième fois me lancer à l'eau quand j'en fus empêché, et me voici maintenant dans un lit ; si M. Lhotellier n'avait pas tenu le coup, la grande mangeuse serait probablement mon tombeau maintenant... »

Et M. Sprindggey, oubliant ses propres souffrances et le danger qu'il courut, de reporter ses pensées vers les deux malheureuses victimes de cette tragédie si rapide.

Les flots rendent leurs victimes

Devant les infructueux efforts des témoins, les personnes prévinrent les services maritimes de sauvetage ; un canot fut mis à la mer, un remorqueur et plusieurs bateaux croisseurs furent envoyés sur les lieux ...ragiques. A 11 heures, le cadavre du chien était aperçu flottant à la dérive, face à la digue Sainte-Beuve, mais de corps point. Malgré cela, les recherches continuèrent pendant longtemps. La mer, baissant, obligea les bateaux à s'éloigner. Mais, vers 15 h. 30, non loin de l'endroit où les vagues l'avait emporté, les sauveteurs de la Société Humaine découvraient, gisant dans un creux des « riddens » le cadavre de Miss Ledger. Une heure plus tard, un peu plus en bas de la route, presque en face de la demeure de la courageuse anglaise, ils trouvaient, passablement abîmé par les rochers, le corps de celui qu'elle avait voulu sauver.

Les deux cadavres furent immédiatement transportés à leur domicile respectif.

M. Baudart, commissaire du second arrondissement, s'est rendu après-midi sur les lieux et est allé interroger M. Sprindggey. D'autre part, M. Moreau, sous-préfet, a fait ouvrir une enquête spéciale sur les circonstances dramatiques du sauvetage et une haute récompense va être demandée pour M. Sprindggey. Il s'est rendu d'ailleurs à son chevet le féliciter chaudement.

Le désespoir des parents de M. Crispan fait peine à voir. Nous avons pu toucher ces derniers au domicile de M. Sprindggey qu'ils venaient remercier des efforts accomplis pour sauver leur malheureux fils. Ce dernier était leur soutien. M. Crispan père, âgé de 63 ans, ne pouvant guère travailler. Le malheur semble s'être abattu sur cette humble famille qui dernièrement avait la douleur de perdre un enfant de 3 ans. D'autre part, l'épouse de Crispan, qui travaille dans une manufacture de chaussures, n'a appris le malheur qu'en revenant à 13 heures de son travail.

M.

Effroyable explosion dans une fabrique de phares à Paris

TROIS PERSONNES ONT PERI CARBONISÉES
HUIT AUTRES ONT ETE BLESSÉES

Hier, à midi moins le quart, une terrible explosion s'est produite, 1 bis, passage de l'Epine, à la hauteur du 199 du boulevard Voltaire, à Paris, dans une fabrique de phares d'automobiles : 3 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées.

Au rez-de-chaussée, l'atelier de vernissage occupe une trentaine de personnes, ouvriers et ouvrières.

A midi moins le quart, chaque jour, l'usine s'arrête pour permettre aux ouvriers de procéder au nettoyage du matériel et, dans l'atelier de vernissage particulièrement, chacun s'active à nettoyer les hottes de tôles, sortes de guérites à l'abri desquelles les vernisseurs procèdent à la répartition du vernis sur les appareils au moyen d'un pistolet. Un ouvrier, M. Charrière, âgé de 30 ans, demeurant à Pierrefitte, était occupé au nettoyage d'une de ces hottes.

Que se passa-t-il ? Il semble peu vraisemblable que l'ouvrier ait allumé une cigarette, car il était interdit de fumer. On pense plutôt qu'un aspirateur électrique proche aura communiqué, par une étincelle, le feu à la cellulosite à base d'alcool que l'on emploie pour le vernissage des appareils accessoires de l'automobile.

Toujours est-il qu'une violente explosion se produisit, des flammes jaillirent. M. Charrière fut la première victime. Il mourut presque sur-le-champ, à la fois brûlé et asphyxié.

Les flammes, tout aussitôt, se répandirent et trouvèrent dans les amas de vernis, disséminés un peu partout dans l'atelier, matière à combustion rapide.

Deux ouvrières, Mme Marie Chartron, 25 ans, demeurant à Boulogne-sur-Seine et Mme Raphanelle, âgée également de 25 ans, demeurant à Paris, mère de deux enfants, succombaient en quelques instants. Leurs cadavres furent retrouvés complètement défigurés et en partie carbonisés.

Cinq blessés ont été hospitalisés : M. Roger Dumas, âgé de 29 ans ; Mme Eugène Van Desteyn, à Saint-Cloud ; Mlle Rose Bureau, Mlle Marguerite Leloan, âgée de 28 ans, demeurant 48, rue Planchat et Mlle Raymonde Bordais. En outre, trois blessés, légèrement atteints, ont pu rejoindre leur domicile après pansement.

Comme bien on pense, alors que les flammes, gagnant de proche en proche, se répandaient dans l'atelier, ce fut la panique.

Néanmoins les ouvriers d'ateliers voisins accoururent et éteignirent l'incendie, de sorte que les pompiers n'eurent presque pas à intervenir.

Le mystérieux crime de Paris-Plage

(De notre correspondant particulier)

Boulogne, 16. — Cette journée de samedi, n'aura pas amené de faits nouveaux bien sensationnels concernant l'assassinat de Mrs Wilson.

Ainsi que nous le laissions prévoir, la confrontation générale de tous les témoins n'a pas eu lieu, l'un des principaux ayant dû se rendre à Paris-Plage y consulter un avocat, au sujet de certaines insinuations émises par des confrères parisiens.

Les policiers parisiens quittant le Palais de Justice de Boulogne après leur courte entrevue avec le magistrat instructeur, M. Mommessin.

Le bruit d'une arrestation a couru dans la journée à Paris-Plage, mais c'était une fausse alerte.

Un nouveau point semble avoir été élucidé au cours de ces derniers jours d'enquête : il aurait trait à la tenue que portait le samedi, jour du crime, X..., cet individu qu'une dame aurait vu se promenant dans les dunes boisées, vêtu d'une certaine façon et qui en serait sorti sous un autre accoutrement. Quelle est la valeur de ce témoignage ? Nous le saurons bientôt, sans doute. M.

Prochaine reconstitution du crime de Maroilles

LES CHARGES QUI PÈSENT SUR LES INCULPÉS DESORMEAUX ET LA FEMME BRULÉ

La reconstitution du crime de Maroilles, reproché à Maurice Desormeaux, aura lieu cette semaine, probablement jeudi 21. La veuve Brulé, née Gabrielle Henneton, sera également conduite sur les lieux du crime, étant inculpée de complicité.

Ce sera sans doute la dernière phase de cette affaire troublante.

Il existe cependant de graves présomptions. Elles sont basées : sur le langage tenu par Maurice Desormeaux à l'adresse de Brulé chez plusieurs personnes ; sur les relations de l'inculpé avec la femme Brulé ; sur la trouvaille dans la prairie du talon s'adaptant aux souliers de Desormeaux ; sur l'alibi du soir reconnu faux, etc. Enfin il y a les témoignages du marchand de charbons Thiébaut, au domestique Plantin. Il y a aussi les propos imprudents tenus par la veuve Brulé chez Marie Tricot en revenant de Barry, au mois de janvier.

Au-dessus de tout, on remarque la façon dont le crime a été commis et la déposition d'Alfréda Brulé sur les relations coupables de sa mère avec l'assassin présumé.

Au cours de la confrontation, les témoins et les autorités qui ont précédé à la première enquête, seront présents.

Le Président du Reichstag

M. Loebe qui vient d'être réélu Prés. du Riechstag

Le Congrès de la Ligue de l'Enseignement

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

De là, sa définition de l'école unique nationaliste : système d'éducation réalisant l'égalité des enfants devant l'instruction et géré par des organismes à représentation tripartite (Etat, usagers, personnel d'exécution). Très applaudi, l'orateur termine par une citation de Durkeim, annonçant des idéaux nouveaux et des formules nouvelles et il invite la Ligue de l'Enseignement à suivre les exigences de l'idéal laïque « qui ne peut être qu'un idéal d'émancipation ».

La fréquentation scolaire

M. le député BERTHOD, très écouté, donne à son tour des explications sur les conclusions de la première commission : Fréquentation scolaire et prolongation de la scolarité. Il examine surtout les moyens pratiques par lesquels on peut et on doit faire respecter l'obligation scolaire.

« Les efforts parlementaires seront durs, dit-il, pour faire aboutir un projet de 12 à 14 articles, mais il faut que, vous aussi, vous fassiez l'effort nécessaire pour aider vos parlementaires. Trop de gens se désintéressent de ces questions d'ordre scolaire ; trop de gens font passer les questions économiques et sociales avant celle de l'éducation de l'enfant et pourtant ne faut-il pas surtout cultiver les cerveaux si l'on veut obtenir de bons cultivateurs, de bons industriels ?

Une grosse partie de l'opinion publique est en guerre contre l'école laïque et pourtant, l'Union Nationale ne devrait-elle pas défendre et développer l'Ecole Nationale

Enfin, fréquemment applaudi, M. BERTHOD fait adopter les vœux suivants :

Reprise des vœux adoptés en 1926 à Saint-Etienne ;

— Regrets que ces vœux n'aient pas été adoptés par le Parlement ;

— Prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans, étant entendu qu'on restera fidèle à l'idéal post-scolaire jusqu'à 18 ans ;

— Le rapporteur souhaite, enfin, que le Parlement vote plus rapidement une législation nécessaire pour transférer aux inspecteurs primaires le pouvoir des sanctions prévues par la loi pour assurer l'obligation scolaire.

M. SLUYS, Président de la Ligue belge, à ce propos, ajoute que la loi de la fréquentation scolaire en Belgique est strictement appliquée.

Un inspecteur primaire d'Agen émet le vœu que ses collègues de France soient seuls autorisés à accorder des jours de congé mobiles, suivant les besoins des circonscriptions qu'ils inspectent.

M. LARMIGNAT, de Lille, à propos du contrôle de la fréquentation scolaire dans les écoles libres, termine la série des interpellations en exprimant le regret, soumis à l'approbation du Congrès, des textes précis aux fins d'un aboutissement rapide aux solutions désirables. (Applaudissements).

M. DOUARCHE, au nom de la Fédération des délégués cantonaux, demande enfin — car il est midi — que ceux-ci soient tenus de signer l'engagement d'adhérer sans réserve aux lois laïques.

La deuxième séance plénière

La deuxième séance plénière a eu lieu l'après-midi dans le même local, sous la présidence de M. FRANÇOIS ALBERT, Président de la Ligue, ayant à ses côtés MM. Labbé, directeur de l'Enseignement — qui avait d'ailleurs assisté à la fin de la réunion du matin — Selliez, vice-président ; Chatelet, recteur ; Da Costa, inspecteur d'Académie ; le sénateur Debierre ; Lucien Le Foyer ; Emile Glay ; Bayet, etc.

Dans la salle, on remarquait, d'autre part, MM. A. Potié, président du Conseil général du Nord et Wachmar.

Mlle MORIN, secrétaire générale de l'Union internationale des écoliers, ouvre la série des discours. Elle examine les principes qui dirigent les Camps de vacances, étudie les moyens de fonctionnement des Camps internationaux et lance un appel envers cette œuvre.

Mme Eugène SIMON, présidente des « Ligues de Bonté », dans une leçon d'idéalisme et de volonté, fait, à son tour, l'historique de l'œuvre d'éducation morale internationale aux destinées de laquelle elle préside.

L'éducation de la jeunesse ouvrière

Acclamé par toute l'assistance, M. LABBE, directeur de l'Enseignement technique au ministère, prend la parole et fait une très intéressante communication sur l'« Education de la jeunesse ouvrière ».

Avec chaleur et conviction, M. Labbé examine d'abord les avantages que procure la loi de huit heures. « Chaque classe, dit-il, a lutté pour conquérir des loisirs : ces loisirs se sont démocratisés, les vacances se sont étendues et bientôt dans l'industrie même elles prendront place dans les contrats de travail.

« L'ouvrier a des loisirs, mais ils sont loin d'être remplis comme on pourrait le souhaiter ».

A propos des sports, M. Labbé reconnaît facilement que ceux-ci se développent mais « hélas, sous une forme dont l'exhibition a une trop large part ».

Et il poursuit : « Le loisir est fait pour la liberté, mais de nombreuses œuvres se sont créées pour se substituer à ces libertés ; c'est pourquoi le Bureau International du Travail est intervenu ».

« En France, comme cela se fait en Amérique, en Suède, dans le Hainaut (Belge) même, il faut établir un plan d'ensemble car chez nous, il n'y a pas encore de programme, pas de principe, pas de direction ; il faut créer des cadres. L'homme a droit à la liberté et le « loisir » doit lui donner cette liberté et non la lui prendre ».

M. Labbé donne alors un aperçu de ce plan d'ensemble qui manque à la classe ouvrière française et termine son intéressante causerie, fréquemment interrompue par des applaudissements en faisant appel au concours de l'Etat, des Amicales, de la Ligue.

« Ce sera pour celle-ci un devoir d'étudier ce problème ce sera pour elle la plus noble tâche qu'elle aura en le réalisant ».

Les manuels scolaires et l'enseignement de la Paix

La question des « Manuels scolaires et de l'Enseignement de la Paix », qui fit déjà l'objet d'une étude préalable, revint hier en discussion et les conclusions suivantes furent présentées à l'assemblée plénière par M. GLAY, secrétaire du Syndicat National des Instituteurs.

Après une série de considérants — très intéressants mais que nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir insérer — l'assemblée émet les vœux suivants :

» 1° Que tous les établissements publics qui préparent les professeurs et les instituteurs mettent à la disposition de leurs élèves la documentation nécessaire pour faire connaître les diverses institutions de la Société des Nations.

» 2° Que les manuels scolaires de tous les pays soient imprégnés de l'esprit de concorde internationale et qu'en conséquence, tout en affirmant la grandeur de l'héroïsme et du sacrifice des individus au service de la défense du pays, ces ouvrages soient expurgés de toute excitation chauvine et de tout appel à la haine de manière que l'appel à la concorde entre les peuples soit le plus bel hommage qu'on puisse rendre à un million de morts qui, en se sacrifiant, voulaient avant tout, tuer la guerre ».

A 18 h. 30, M. François Albert déclarait la séance levée. R. L.

M. le Ministre Herriot est arrivé hier soir à Lille

M. Herriot, ministre de l'Instruction Publique, qui doit présider aujourd'hui, la séance solennelle de clôture du Congrès de la Ligue de l'Enseignement est arrivé de Paris en gare de Lille par le train de 22 h. 15.

M. EDOUARD HERRIOT

M. Herriot qui était accompagné de son chef de cabinet, M. Emile Bollaert et de M. François Albert, président de la Ligue de l'Enseignement s'est rendu directement à la Préfecture où il a passé la nuit.

La Journée de Dimanche

SÉANCE SOLENNELLE DE CLOTURE DU 44e CONGRÈS NATIONAL SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. HERRIOT, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

4me FÊTE ANNUELLE DE L'UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD PRÉSIDENT D'HONNEUR : M. HUDELO, PREFET DU NORD

De 8 heures à midi, Grand Concours d'Education physique et de tir entre les sections sportives des Amicales du Nord.

A 10 heures, au Grand Théâtre de Lille (Place du Théâtre), séance solennelle de clôture du 44me Congrès National, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction Publique.

1° Allocution de M. Salengro, député-maire de Lille.

2° Allocution de M. François Albert, député, Président de la Ligue Française de l'Enseignement.

3° Rapport documentaire de l'Union des Amicales Laïques du Nord. M. Bétrémieux, secrétaire général de l'Union.

4° Rapport général de M. Albert Bayet, rapporteur général du 44me Congrès.

5° Discours de M. le Ministre de l'Instruction publique. Audition par le Cercle Symphonique Delezenne de Roubaix, directeur : M. Harincouke.

A 12 heures, Aux Ambassadeurs, rue Nationale, grand banquet, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction Publique.

A 15 heures, groupement des sections des Amicales Laïques du Nord.

A 15 heures 30, départ du cortège ; défilé devant la Préfecture du Nord.

A 16 heures, Place de la Préfecture, grande fête civique de la Jeunesse par les Amicales Laïques du Nord.

MANIFESTATION EN L'HONNEUR DE M. FERDINAND BUISSON, PRIX NOBEL DE LA PAIX

A 16 heures 30, grande fête d'éducation physique par les section féminines et masculines des Amicales du Nord.

A 18 heures, au Théâtre Sébastopol, place Sébastopol, Grandes productions gymniques, danses rythmiques, ballets.

A 20 heures, fêtes locales dans les divers quartiers de la ville.

Le cambriolage de Courcelles-lez-Lens

ON SERAIT EN PRÉSENCE D'UNE BANDE ORGANISÉE. — NOUVELLES ARRESTATIONS ; NOUVEAUX MANDATS D'ARRÊTS.

Le capitaine de gendarmerie Courtelin a continué son enquête durant toute la journée de samedi et a réussi, avec une habileté digne de tous les éloges, à identifier de nouveaux individus ayant participé au cambriolage du magasin du tailleur Rucar-Lamy, de Courcelles-lez-Lens.

Il a immédiatement lancé deux mandats d'arrêt contre un couple polonais, qui a pris la fuite il y a quelques jours. Ce sont : Latkowski Balescals, 39 ans, marié, deux enfants demeurant à Rouvroy, boulevard de Nouméa, et Joséphe Patynowska, demeurant à Méricourt-Coron.

Au cours des nombreux interrogatoires, M. Courtelin eut l'heureuse chance de pouvoir identifier les deux principaux auteurs du cambriolage des 18.840 francs, commis au préjudice de Kubiack, à Fouquières-lez-Lens, et qui sont en même temps les perceurs de murailles de Billy-Montigny, contre qui il lança également des mandats d'arrêt. Ce sont : Zamkowski Stanislas, né en 1901, et Joseph Schantyssek, né en 1900, à Czniow (Pologne), tous deux sans domicile fixe.

Samedi soir, le capitaine Courtelin rendait compte de sa mission au juge d'instruction, dans son bureau du Palais de Justice de Béthune, quand on vint l'informer que la gendarmerie amenait au Parquet deux Polonais, ayant commis un cambriolage, à Bruay, dans la nuit de vendredi à samedi. Quelle ne fut pas sa surprise de constater, à la lecture du procès-verbal qu'on lui présentait, que les deux malfaiteurs arrêtés n'étaient autres que Zamkowski et Schantyssek. La prise était bonne et les mandats d'arrêt lancés contre eux devenaient sans effet.

Nous pouvons dire que tous les cambriolages commis dans la région du Pas-de-Calais depuis quelque temps, sont l'œuvre d'une bande polonaise organisée, dont les principaux membres sont actuellement sous les verrous, grâce à l'activité et la ténacité déployées par le capitaine Courtelin et ses gendarmes, qui vont continuer, sans relâche, l'épuration entreprise au grand bonheur de la laborieuse population ouvrière.

Le Congrès International de l'Épicerie aura lieu à Douai le 1er Juillet

Le programme des fêtes organisées à l'occasion du Congrès international des syndicats de l'Epicerie, qui aura lieu le 1er juillet, à Douai, est à présent complètement arrêté.

La journée du 1er juillet sera particulièrement chargée. En voici les grandes lignes :

A 9 heures 30, séance plénière du Congrès International au Théâtre de Douai ;

De midi à 13 heures, place d'Armes, apéritif-concert par une société musicale ;

A 13 heures, banquet monstre.

A 16 h. 30, mise en place pour le défilé, qui comprendra : les géants de Cambrai ; les cloches de Cambrai ; la famille Gayant, des sociétés de musique, des sociétés de gymnastique, des vélos fleuris, des voitures attelées et autos fleuries ou décorées. Chars et voitures réclame fleuris et décorés.

Un grand concours aura lieu à cette occasion pour vélos, voitures et chars réclame fleuris et décorés avec des prix de valeur.

Dislocation du cortège à la place du Barlet, où seront données des productions de ballets et tournois costumés par diverses sociétés de gymnastique.

A 20 h. 30 aura lieu, place Carnot, un grand concert artistique par l'Harmonie Municipale de Douai. A l'issue du concert, toujours sur la place Carnot, vers 22 heures, grand feu d'artifice. A cette occasion, de nombreuses pièces artistiques ont été spécialement dessinées et montées pour ce feu d'artifice, qui sera très important.

Sitôt après, grand bal populaire.

Le lundi 2 juillet auront lieu des excursions.

Des dispositions ont été prises pour que, en cas de mauvais temps, les concerts, productions gymniques, etc... aient lieu quand même.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE : 78, Grande Rue.

Le Dimanche à Roubaix

Musée Weerts : à l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 heures

Spectacles : à l'Hippodrome, à 15 h., concert offert à tous les boulleurs ayant participé au tournoi international de boules à l'étaque, suivi de la remise officielle des prix.

A 16 h. 30, au Parc Barbieux, concert par la Fanfare Delattre.

Sur la Grand'Place, de 10 à 12 h., concert par les anciens soldats musiciens.

De 19 h. à 21 h. 30, concert par l'Harmonie de l'Escadron de Flandre, et la Musique municipale de Wattrelos.

Manifestations : Au Stade Roubaisien, de 7 à 12 h., concours d'éducation physique.

Au Racing-Club de Roubaix, à 15 h. 30, fête éducative.

Sports : Basket-ball : Amicale des Arts, à 8 h au terrain, équipe juniors contre A.C.W. juniors. A 9 h., au terrain, équipe 1 B mixte contre A. C. W. ; à 10 h., au terrain, équipe 1 A contre A. C. W.

Athlétisme : Amicale des Arts, de 8 à 10 h., entraînement.

Sport Ouvrier Roubaisien, à 10 h., aux terrains municipaux, entraînement.

Pelote-balle : Amicale des Arts, à 15 h., sur la place de la Fraternité, tournoi entre les équipes de Lille, Hellemmes et Roubaix.

Tir : Amicale rAchimède, de 9 h. 30 à 12 h., au stand ; Amicale Doran, stands ouverts de 10 h. 30 à 12 h.

Poids et haltères, à 10 h. 30, entraînement au Gymnase.

Cynophilie : Club Cynophile Roubaisien, de 8 à 13 h., séance de dressage ; Club Roubaisien du chien de défense, à 14 h. 30, grande démonstration de chiens de défense.

Pharmaciens de service : MM. Deleporte, 116 rue du Moulin ; Dezoteux, 42 rue du Fresnoy.

Bock Meyerbeer TRIPLE BLONDE... DE LUXE
1er PRIX AU CONCOURS DE GAND 1923

UNE COLLISION D'AUTOS

Hier, samedi, vers 14 heures, une collision d'autos s'est produite à l'angle de la rue de la Lannoy et de la rue Jules-Guesde. Une automobile 5 CV, portant le n° 8.127 D-8, se dirigeait vers Lannoy. Son chauffeur, arrivé au carrefour que forment les rues de Lannoy et Jules-Guesde, avait ralenti son allure ; quand, au même moment, une conduite intérieure 11 CV, venant par la rue Jules-Guesde, de la rue du Coq-Français, traversa la rue de Lannoy. Mais son chauffeur, reportant toute son attention sur le tramway C, venant de Lannoy, n'aperçut pas l'automobile qui se dirigeait vers Lannoy. Il franchit donc la voie du tramway et se fit accrocher par la roue arrière gauche, par l'autre automobile. Heureusement, les dégâts sont uniquement matériels.

ECZEMA

sec ou humide, ancien ou récent (sans graisse ni pommade), PSORIASIS, CLOUS, FURONCLES, ANTHRAX. Rien que des plantes. Soulagement garanti ou argent remboursé : Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing.

UN LAUREAT DES CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Aux concours du Conservatoire national de musique, qui ont eu lieu hier, à Paris, M. Albert Herla, 16 ans 1/2, ancien élève du Conservatoire de Roubaix, membre de la Grande Harmonie et cor solo de la Grande Fanfare, a obtenu un 2e accessit.

Nous félicitons ce jeune artiste.

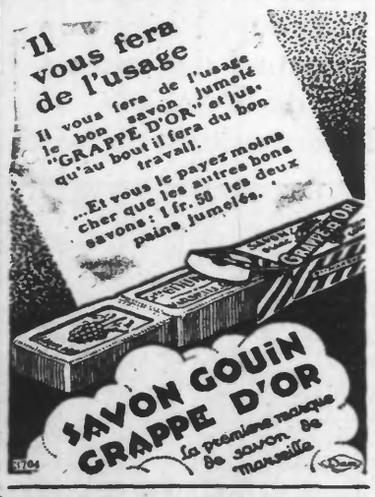

AU COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT

Le tirage de la tombola trimestrielle au profit des mères de famille fréquentant les Consultations de nourrissons, de la Goutte de Lait, de la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame, de la rue de Flandre et de la rue Marie-Buisine, aura lieu jeudi 21 juin, à 16 heures, au local de la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta. Toutes les mères sont invitées à y assister.

Les lots sont exposés dans le vestibule de la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta, où les mères peuvent venir les admirer. Ils consistent en voitures d'enfants, chaises transformables, manteaux, costumes et robes d'enfants, ustensiles de ménage, etc.

Les intéressées sont informées que, pour avoir droit aux premiers lots, c'est-à-dire à ceux d'une valeur supérieure à 100 fr., elles doivent avoir au moins dix pesées sur leur carnet.

Aussitôt après le tirage de la tombola, un second tirage aura lieu, comprenant des primes en argent et en nature, offertes par le Comité de la Journée des Mères, dont la sollicitude pour les mamans est sans égale.

Phonographes

J. BARDIAUX, Seule Maison (53, rue de Lannoy) accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue, 15.000 disques. 25 modèles en magasin. Maison de confiance fondée en 1907. — Facilités de paiement. —1—

Sociétés et comités

ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS. — Le Conseil d'Administration de la Société « Les Anciens Sous-Officiers Français », prie les membres de la Société disponibles aujourd'hui dimanche, de se rassembler à 14 heures 45, rue de la Gare, pour assister à la grande manifestation d'éducation physique qui aura lieu à 15 heures 30, au Parc Jean Dubrulle, sous la présidence de M. Henry Paté, ex-haut-commissaire à l'éducation physique.

PIEDS SENSIBLES... Chaussez-vous chez
Boucau-Verecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix

FÉDÉRATION DES BRASSARDS ROUGES. — La Fédération des Brassards Rouges de Roubaix et ses cantons informe les fédérés qu'ils doivent se présenter au siège, 133, rue du Fontenoy, munis du certificat de déportation indiquant la date de départ et de rentrée, carte d'identité Belge, dans l'ordre suivant : lettre D., du 18 au 23 juin de 18 heures à 21 heures.

Une chasse à la Femme à Roubaix

« Arrêtez-la !... Arrêtez-la !... » Tels étaient les cris qu'on entendait hier soir rue de Paris. Une femme s'enfuyait, poursuivie par plusieurs autres, et toutes montaient une agilité que leur auraient enviée beaucoup d'hommes, indifférente aux cris, la fugitive s'arrêta sans remarquer qu'on en voulait à sa liberté et entra dans un magasin pour s'y procurer le Savon des Mamans, le plus doux de tous, composé et fabriqué spécialement pour les peaux délicates.

Sociétés, Particuliers

Pour l'organisation de vos concerts et soirées, adressez-vous à l'Office international des Spectacles (Direction Bernier-Lecoutre et Cie, 40, rue du Priez, à Lille), qui vous fournira les meilleurs artistes en tous genres aux prix les plus avantageux.

ANCIENS COMBATTANTS D'ORIENT. — Aujourd'hui dimanche à partir de 10 h. 30, commence au siège 28, rue Pauvrée « Café Pandore » pour la perception des cotisations et paiement des indemnités diverses (maternité, visite médicale etc.)

Un membre de la Commission se tiendra au siège à la disposition des sociétaires désireux de se rendre à Le Quesnoy le dimanche 1er juillet et qui voudront se faire inscrire (coût du voyage, dîner compris 32 fr.)

Programme de la journée : départ de Roubaix à 6 heures, arrivée à Le Quesnoy à 8 h. 28 ; à 9 h. 15, cérémonie religieuse à la mémoire des soldats morts en Orient ; à 10 h. 30, Hôtel de Ville (Congrès Régional), vins d'honneur ; à 12 h., hommage aux morts anglais et français ; à 12 h. 30, concert-apéritif ; à 13 h. 30, départ pour la Forêt Mormal. Déjeuner champêtre ; à 16 h., grand bal champêtre ; à 19 h., retour pour Lille et Roubaix.

CYCLES Albert BAERT
216, Grande-Rue, ROUBAIX
DE TOURISME — DE LUXE — DE COURSE

LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX-TOURCOING. — L'assemblée mensuelle de la Société aura lieu ce soir, à 18 heures, Brasserie du Gymnase, 8, rue du Grand Chemin, à Roubaix.

Au cours de la réunion M. H. Liébart, secrétaire général honoraire de la Société Royale « Les Aviculteurs Belges », fera une causerie sur : « Etudes théoriques sur les variations de formes, coloration et marques de pigeons domestiques ».

INALIÉNABLES Titres amortissables Sexennales
ARGENT DE SUITE
Banque ESTIEVENART, 43, rue des Arts, LILLE

ETAT CIVIL

Naissances. — Philippe Toulemonde, 26, rue Dammartin. — Gérard Castelain, rue du Collège, 63. — Micheline Vanweiden, rue Daubenton, 113. — Gabriel Werquin, rue Decrème, 69. — Christiane Deroo, rue d'Italie, 34. — Roger Sticker, rue Jules-Guesde, 302.

Publication. — Jules Bellacherie, ajusteur et Valentine Desmazure, bonnetière.

Décès. — Louis Fiévet, 70 ans, rue des Foesés, 33. — François Vandenhoecke, 69 ans, rue Casimir-Périer, 7. — Ginette Lorthioir, 2 mois, Grande-Rue, 133, cour Couteau, 18.

MAISON HENRI DEVRED
20-22, Rue Faidherbe, LILLE
GRANDE VENTE RÉCLAME MESURE
300 - 400 - 500 - 600 Voir nos étalages

WATTRELOS

ARRESTATION D'UN VOLEUR. — Le service de police a arrêté Cyrille Matton, 47 ans, ouvrier agricole, domicilié à Mouscron, pour vol de vêtements commis à Herseaux, au préjudice d'un camarade de travail.

Après interrogatoire de M. Brun, commissaire de police, le voleur a été conduit au parquet.

POUR LA DUCASSE. — A l'occasion de la ducasse, les cafés, estaminets et autres débits de boissons sont autorisés à laisser danser et jouer de la musique, les dimanche 17, lundi 18 et mardi 19 juin.